

L'an deux mil treize et le vingt trois mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine - Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine - GUITAUD Jean - GUILLEMIN Daniel - PRUDENT Raymond - COUILLEROT Denis - NICOLAS Nathalie - VOISIN Anne Marie - COTTIN Eric - ESTIGNARD Isabelle - RIVOIRE Yves

ABSENTE: DALLOZ Marie Claude

EXCUSEE : BOULET Françoise

Madame le Maire présente le compte rendu de la séance du 11 avril 2013

TRAVAUX SALLE DES FETES :

Les travaux de peinture sont terminés – Le sol de la scène a été posé - Des plinthes ont été installées sur la scène - La réception des travaux avec Mr CHARNET aura lieu demain 22 mai 2013 fin de matinée. Le délai a été respecté. Reste les finitions électriques à terminer.

Demande à Tex France des échantillons de tissus pour les rideaux – décide d'installer un rideau vers la buvette et aux 5 fenêtres côté ouest.

Etudie les devis pour la sono : demande plus de renseignements

Décide l'installation d'un stratifié sur la banque du bar

De nouvelles grilles de chauffage seront installées

PARKING STADE

L'élagage des arbres a été effectué y compris l'arrachage de l'arbre proche de la croix - Les poteaux téléphoniques n'ont pu être récupérés.

En raison du mauvais temps, l'installation de la clôture et du filet est retardée.

TRAVAUX VOIRIE :

Suite au courrier adressé au riverain rue de la ferté, le panneau voie sans issue a été ôté par la personne

Des trous sont à boucher à divers endroits communaux – de l'enrobé à froid sera installé courant semaine prochaine si le temps le permet

Le conseil étudie le devis pour la fourniture de tuiles cassées (Pontiroli) et recueille l'avis de Didier Jouveceau pour l'empierrement des dessertes de bois. Dans la coupe de bois, les fossés seront réalisés en priorité et selon le budget, l'empierrement sera réalisé comme d'autres travaux. Des priorités s'imposeront.

Les travaux à proximité de la maison de Mr OUDET devront se terminer rapidement : demande à l'entreprise d'intervenir.

Rue du 19 mars 1962 : est demandé de relancer l'entreprise pour la réfection de la voirie

La commission de voirie se réunira samedi 25 mai à 11 heures en mairie

Concernant l'étang Cavaloux et, après entrevue avec DRI, une convention pourrait être établie avec le département pour la continuité de l'entretien du parking

PROJET ECOLE :

Le 18 avril, le conseil était convié à l'école avec Monsieur GAUTHIER Frédéric pour évoquer le projet de rénovation de l'école. A l'issue de cette réunion, un diagnostic détaillé (copie à tous les conseillers) a été présenté par Monsieur GAUTHIER Frédéric et lui demande de débiter officiellement le dossier.

CARTE COMMUNALE

Suite à la réunion du 2 mai 2013 avec Jura habitat, un premier document de travail (version provisoire) a été présenté – plusieurs réunions sont programmées avec les services de la DDT, JURA HABITAT et le conseil municipal – Il est demandé de réfléchir sur les attentes communales et définir quels sont les objectifs du village : artisanal, commercial, agricole, population, culturel... Prochaine réunion avec le conseil municipal le 3 juin 2013 avec DDT dont l'objet du jour sera le développement durable dans la carte communale.

QUESTIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE :

Prend connaissance du courrier de Mme Vignot sur le fonctionnement de la bibliothèque en raison du départ de deux bénévoles courant d'été. Remerciements leur sont adressés pour leurs disponibilités, intérêt et participation et regrette leur départ.

Réfute la demande de Frédérique Vignot pour employer une personne. Les personnes bénévoles intéressées peuvent se porter candidates pour offrir leurs services à la bibliothèque auprès de la mairie qui transmettra à la responsable Mme Vignot.

APPARTEMENT DE LA POSTE :

Suite à une demande de location de l'ancien appartement de la poste, le conseil décide de demander un devis à l'entreprise PETKOVIC pour le nettoyage de l'appartement et décide de réaliser quelques travaux (douche – vitrage).

INTERCOMMUNALITE :

Est demandé de délibérer pour la constitution du conseil communautaire à la communauté de communes de St Germain du Bois après le rattachement au 1er janvier 2014. La commune de Beaurepaire conserve 3 délégués.

INFO CONSEIL GENERAL :

Est informé de l'initiative du département qui se mobilise pour l'installation de médecins en Saône et Loire. Informe qu'une réunion d'information aura lieu à Louhans le 3 juin 2013.

SAFER :

Lors de la création de l'autoroute A 39, et à l'issue des 15 années selon la convention établie, les terrains doivent être rétrocédés aux riverains. Une étude est engagée par SAFER.

CONVENTION AVEC ATESAT :

Madame le maire expose au conseil que la loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 offre la possibilité à certaines collectivités qui ne disposent pas, du fait de leur taille et de leurs ressources, des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs compétences dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat de bénéficier, à leur demande de l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT). Le conseil renouvelle la convention avec DDT.

SOUVENIR FRANÇAIS :

Prend connaissance des remerciements de l'association du Souvenir Français pour la subvention qui leur a été versée

SALLE DE REUNION MAIRIE :

Est informé avoir demandé (en avril et en mai) à Monsieur Jannin la date de réalisation des travaux de réfection de la salle du haut.

HAUT DEBIT COMMUNE DE LE FAY :

Pour l'installation d'antenne à l'église de Beaurepaire, une convention doit être signée. Demande un complément d'information car trop d'interrogations dans la dite convention (assurances, location, antennes.....)

MAISON DE Monsieur POUCHOL rue des puisatiers :

Malgré le rendez-vous organisé une fin de semaine, Mr POUCHOL n'est pas venu ; Des devis ont été demandés pour la démolition de la maison, l'arrachage de l'arbre gênant. L'arrêté de péril est établi en concertation avec DDT et ERDF.

TOUR DE L'AVENIR :

Le Tour de l'Avenir passera dans la commune le 25 août 2013. Le dossier a été remis à la présidence du cyclo club qui indique ne pas participer à l'organisation de cette manifestation. Un arrêté de circulation sera pris par la commune.

DECHETTERIE DES REPOTS :

Mr RIVOIRE, médecin et conseiller lit un échange de courriers concernant les nuisances olfactives occasionnées. Il est demandé à toutes personnes concernées et/ou gênées par ses odeurs d'adresser des courriers argumentés (date, troubles...etc....) à l'association dont le siège est la mairie des repôts (39140) pour action auprès du Sydom.

THEATRE :

Une soirée théâtrale aura lieu à la salle des fêtes le dimanche soir 20 octobre 2013. Une buvette pouvant être installée par une association.

INCIVILITES :

Des détritrus de tonte ont été jetés dans la forêt communale sur la route de Saillenard – Il est strictement interdit de déposer des déchets sous peine de poursuite.

Est demandé d'assermenter garde champêtre l'employé communal. Un dossier de renseignements sera mis en œuvre.

Est informé du vol de 9 jardinières de fleurs sur les barrières du monument aux morts et à l'extérieur des ateliers municipaux.

A proximité de la gendarmerie, un véhicule est garé depuis plusieurs semaines sur le parking des écoles et demande à la gendarmerie de l'ôtée : gêne parking école et la voiture dépasse sur la route.